



Une série de questions-réponses sur la Foi Catholique.  
Toutes ces réponses ont été vérifiées et approuvées par l'abbé J.-Réal Bleau,  
prêtre catholique et docteur en théologie.

## Validité du pape actuel

**QUESTION: François est-il un vrai Pape ? Je suis si dérouté et choqué par certains de ses propos et agissements...**

Nous comprenons votre désarroi... Cependant, nous ne pouvons répondre à cette très délicate question qu'au plan *canonique*, c'est-à-dire celui des règles de l'Église qui fixent clairement les conditions qui doivent être absolument respectées pour que l'élection d'un pape soit valide.

La question morale que pose la façon dont il exerce la papauté est tout à fait différente. Car un pape peut être élu valablement, dans le respect absolu des règles canoniques, et ainsi être indubitablement le pape choisi par Dieu à un moment donné de l'histoire pour gouverner son Église, à titre de Vicaire du Christ et de successeur de saint Pierre et, par ail-

leurs, agir dans l'exercice de sa charge d'une façon plus ou moins conforme à la volonté de Dieu concernant sa mission.

En d'autres termes, un pape peut être un saint pape, dans toute la mesure possible à une pauvre créature humaine, mais il n'est jamais *impeccable* (1). Car seul Dieu est, en raison de sa nature divine, absolument *impeccable*. Et parmi les créatures humaines, seule la Vierge Marie a reçu le privi-



lège de l'impeccabilité, par son immaculée conception, en vue de son rôle unique dans l'histoire du salut. Elle est l'exception.

À l'autorité suprême sur toute l'Église (évêques, prêtres et fidèles) dont jouit le souverain pontife est lié non un privilège d'impeccabilité mais plutôt d'**infaillibilité** qu'il ne peut exercer qu'en certaines circonstances précises, que nous exposons plus loin.

Donc, pour en revenir au plan *canonique*, il a toujours été compris comme une vérité de foi, depuis les débuts de l'Église, que **"les évêques de Rome sont les successeurs de saint Pierre dans la primauté"**. (Vérité définie comme dogme par le concile Vatican I, sess. IV).

Or, l'Évêque qui, par son élection au siège de Rome, devient le Pape, doit être élu par tous les cardinaux électeurs non empêchés, réunis en conclave. Lorsque les électeurs respectent les conditions mentionnées par le Droit canon à ce sujet, leur élection est de soi pleinement valide. Ces conditions sont au nombre de cinq :

- 1- L'élu doit être un homme.
- 2- Il doit être baptisé et catholique. S'il est laïc, diacre ou seulement prêtre, il sera aussitôt ordonné évêque.
- 3- Le pape précédent doit être mort, ou avoir démissionné de son propre chef sans contrainte.
- 4- Le vote des cardinaux doit être personnel et secret.
- 5- L'élu doit avoir recueilli le pourcen-

tage de votes établi par l'Église. (Jean-Paul II a statué, durant son pontificat, que dans le cas où le vote d'un cardinal serait "acheté" par quiconque en faveur d'un candidat précis, ce vote serait certes illicite mais n'entraînerait pas l'invalidité de l'élection).

Il semble bien que l'élection à la papauté du cardinal Jorge Mario Bergoglio se soit déroulée de façon tout à fait régulière : toute irrégularité n'aurait pas pu ne pas être remarquée par la très grande majorité des cardinaux électeurs.

En conséquence, **il n'y a pas de doute que le pape François soit le vrai pape de l'Église catholique.**

Cela étant dit, devant l'étonnement et même le scandale suscité par certains propos et agissements du pape François, il faut encore rappeler ce qui vient d'être dit : tout pape, même le plus saint, est un homme pécheur comme nous tous.

Quant au privilège personnel d'*infaillibilité* attaché au souverain pontificat, il ne faut jamais oublier que le pape n'est infaillible que dans certaines occasions précises, et seulement en matière de foi ou de morale. Le pape n'est donc pas infaillible en matières scientifique, politique, économique, sociale, médicale, artistique, et même pastorale qui doit cependant toujours demeurer au service de la foi. Même les encycliques ne sont pas objets de l'infaillibilité.

Le concile Vatican I a exprimé les conditions nécessaires à l'exercice de l'infaillibilité : **"Le pape, remarque-t-il, est infaillible, lorsqu'il "parle ex cathedra"**

**c'est-à-dire lorsque, remplissant la charge de Pasteur et Docteur de tous les chrétiens, il définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs [morale] doit être crue par l'Église universelle".**

En d'autres mots : pour exercer son privilège d'infaillibilité, le pape doit...

1- Parler comme Chef suprême de l'Église et Vicaire du Christ.

2- Vouloir *définir*, c'est-à-dire trancher d'une manière définitive une question jusque-là controversée ou non (comme l'a fait Jean-Paul II au sujet de l'ordination des femmes).

3- Définir avec l'intention d'obliger toute l'Église.

Le pape François n'a encore rien fait ou enseigné qui rencontre ces critères (2).

Cependant, sa pastorale surtout, dans la mesure où elle est imprégnée par les idées libérales et modernistes, loin d'être infaillible, s'éloigne parfois au contraire très sérieusement de la pure doctrine que l'Église a reçue du Christ et des apôtres, causant ainsi une grande confusion chez les fidèles.

Devant cette situation désastreuse, qui compromet le salut de beaucoup d'âmes, les évêques, les prêtres et les fidèles ont non seulement le droit mais aussi le devoir d'être en désaccord avec le pape.

Par exemple, comment peut-on rester indifférent devant l'ouverture que le pape François a faite, dans *Amoris laetitia*, aux divorcés remariés, de pouvoir communier au Corps et au Sang du Christ ?

D'autre part, le pape François n'a sûrement pas commandé le culte païen à la *Pachamama* (prétendue déesse de la Terre), accompli dans les Jardins du Vatican ; mais il l'a permis, ou du moins ne l'a nullement désapprouvé.

À Québec, le pape François a réellement participé, avec quelques cardinaux, aux rites païens exécutés par un Chef des Premières Nations, où de graves accusations tout à fait injustes ont été publiquement portées contre l'Église catholique, en manière de désaveu de son activité évangélisatrice en Amérique du Nord (Canada).

Ailleurs, le pape François a affirmé, dans un esprit "œcuménique", et non sans réelle ambiguïté, que Dieu veut la diversité des religions... que le catholicisme ne serait pas la seule religion voulue de Dieu comme unique voie de salut pour toute l'humanité.

Par ailleurs, le pape François semble tout faire pour abroger la messe latine romaine traditionnelle, qui demeure un rempart d'une solidité inébranlable pour protéger la vraie foi reçue des apôtres contre les erreurs modernes, qui menacent de plus en plus la sainteté de la liturgie en Occident.

Ce sont là, non des fictions imaginaires mais des faits réels, dont le Ciel et la terre sont témoins.

Que devons-nous faire comme catholiques ?

D'abord reconnaître ces faits et les dommages qu'ils portent à l'Église, et en

même temps **prier beaucoup pour le pape** qu'il faut toujours respecter en raison de sa dignité de Vicaire du Christ, car il n'y en a pas de plus haute sur la terre. Rappelons-nous que le respect que nous lui accordons s'adresse tout d'abord à Dieu, de qui il reçoit toute autorité en tant que pape et père des Catholiques. Un père peut mal se comporter, mais le commandement divin "*Père et mère tu honoreras afin de vivre longuement*" oblige toujours les enfants envers leur père, et les fidèles envers le Saint-Père.

Donc, **respecter le pape** profondément dans nos paroles et toute notre vie. L'aimer d'un amour spécial de charité avec Jésus et en Jésus, c'est-à-dire **en ajoutant le sacrifice à la prière** pour que, rejetant clairement le plan obscur du mondialisme, il devienne le pape que Dieu veut qu'il soit, c'est-à-dire qu'il témoigne jusqu'au sang, s'il le faut, de la Vérité catholique.

Évitons d'aggraver les plaies de l'Église par notre révolte, ou les propos méchants envers le pape. Un vrai fils n'est jamais heureux de voir les plaies familiales s'étaler sur la place publique... La proclamation de la Vérité demande la Charité. C'est un équilibre délicat à observer : prions pour que le Saint-Esprit nous donne, à nous aussi, le juste discer-

nement pour agir et parler selon la Volonté de Dieu, et non selon notre petite volonté humaine trop souvent avide de "propos chocs" qui font de l'effet...

Ne soyons pas de ceux qui appelle le pape "Bergoglio", une appellation méprisante qui insulte à sa légitimité comme pape, puisque lors de son élection au siège de Rome, il a symboliquement déposé son nom civil pour prendre son nouveau nom en tant que Vicaire du Christ.

L'histoire de l'Église a vu plusieurs cas de trahison (pensons d'abord mais pas uniquement à Judas), de lâcheté (dès le premier pape, saint Pierre !), de vies dissolues jusque chez ses plus hautes instances hiérarchiques... Pourtant, jamais l'Église n'a sombré, en dépit de toutes les faiblesses de ses membres. C'est là en soi un miracle démontrant l'assistance spéciale du Saint-Esprit, selon la promesse de Jésus : "**Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle**". Conservons l'espérance.

Et souvenons-nous qu'au jour de notre baptême, nous avons juré fidélité à Dieu, à l'Évangile et à l'Église catholique. Nous détourner de cet engagement en rejetant le Pape, c'est nous détacher de la Vigne, c'est **nous retrancher nous-mêmes de l'Église catholique**. C'est notre éternité qui est en jeu : pensons-y bien. ■

---

(1) L'**impeccabilité** est l'impossibilité de commettre le péché. À ne pas confondre avec l'**infaillibilité**, qui est l'impossibilité de se tromper dans les domaines de la foi et de la morale, en certaines circonstances précises.

(2) Hormis les canonisations qui, elles, sont objet de l'infaillibilité papale. Mais on ne parle pas ici de déclarations ou d'enseignements qui posent problème.